



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'OISE

Direction de la réglementation
des libertés publiques et de l'environnement

Bureau de la réglementation
et des élections

Arrêté fixant la liste des vétérinaires
autorisés à effectuer l'évaluation comportementale
prévues à l'article L.211-14-1 du code rural

LE PRÉFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu le code rural, notamment son article L.211-14-1 ;

Vu la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret 2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens pris en application de l'article L.211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L.211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2007 fixant la liste des vétérinaires autorisés à effectuer l'évaluation comportementale prévue à l'article L.211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2009 fixant la nouvelle liste des vétérinaires autorisés à effectuer l'évaluation comportementale prévue à l'article L.211-14-1 du code rural ;

Considérant la liste des vétérinaires praticiens volontaires ayant effectué une demande à la direction des services vétérinaires pour réaliser les évaluations comportementales ;

Considérant les nouvelles demandes d'inscription sur la liste départementale de deux vétérinaires pratiquant l'évaluation comportementale canine émanant de la direction départementale des services vétérinaires de l'Oise en date des 16 et 25 septembre 2009 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Oise ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La nouvelle liste départementale des vétérinaires prévue à l'article L.211-14-1 du code rural est désormais composée comme suit :

- Docteur Aurélie BRIDOUX
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 20 990
Diplôme de vétérinaire obtenu en 2006
Exerçant 66-68, rue Jean Jaurès, 60100 CREIL

.../...

- Docteur Elisabeth BONNEFOUS
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 6804
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1985
Exerçant 150, rue de la République, 76320 CAUDEBEC-LES-ELBEUF

- Docteur Mireille BRUN
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 011480
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1989
Exerçant 95, avenue de la Libération, 60260 LAMORLAYE

- Docteur Alexandre CAUCHY
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 19477
Diplôme de vétérinaire obtenu en 2005
Exerçant 60 rue de Francastel, 60360 CREVECOEUR-LE-GRAND

- Docteur Cathy CHEMOUL
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 17 310
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1998
Exerçant 74 rue du Mouthier, 60530 NEUILLY-EN-THELLE

- Docteur Christine CLOBERT
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 11 639
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1992
Exerçant 28 rue Dornat, 60220 FORMERIE

- Docteur COATTRIEUX
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 14 807
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1997
Exerçant 391 route de Paris, 60600 BREUIL-LE-VERT

- Docteur Francis COLLIGNON
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 4 989
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1973
Exerçant 66-68, rue Jean Jaurès, 60100 CREIL

- Docteur Géraldine CRISPIN-GODFRIN
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 17 334
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1998
Exerçant 25 rue des Prairies, 60380 SONGEONS

- Docteur Benjamin DABOVAL
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 17432
Diplôme de vétérinaire obtenu en 2003
Exerçant 86 rue Nationale, 60610 LA CROIX-SAINT-OUEN

- Docteur Nathalie DEBAUX
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 13 024
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1988
Exerçant 46, rue de l'Hôtel de Ville, 60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

- Docteur Gérard DELAHAYE
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 11 481
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1988
Exerçant 39, rue du Général de Gaulle, 60160 MONTATAIRE

- Docteur Bruno DROUARD
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 5002
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1978
Exerçant 21, rue Corbier Thiébaud, 60270 GOUVIEUX

- Docteur Jean-Louis DUROT
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 5 008
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1976
Exerçant 48, rue de Saint-Fuscien, 60210 GRANDVILLIERS

- Docteur FLEURQUIN-France Anne
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 9 964
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1990
Exerçant 25 rue des Prairies, 60380 SONGEONS
- Docteur Alexandra HUSSON-DUMOUTIER
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 13 466
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1993
Exerçant 30, avenue de Grande-Bretagne, 60200 COMPIEGNE
- Docteur Frédérique LEBLANC
Inscription à l'ordre des vétérinaires n°23.116
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1986
Exerçant 8, rue Raymond Léourier 60110 MERU
- Docteur Jean-Jacques LOFFET
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 5 029
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1983
Exerçant 48, rue de Saint-Fuscien, 60210 GRANDVILLIERS
- Docteur Sandrine PAWLOWIEZ
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 15014
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1998
Exerçant 59 rue du Général Leclerc, 60690 MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS
- Docteur Hervé PIOROWICZ
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 9169
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1986
Exerçant 63, rue Jean Jaurès, Clinique vétérinaire de l'Avenir, 93240 STAINS
- Docteur Louis-Paul SUAREZ
Inscription à l'ordre des vétérinaires n° 000 949
Diplôme de vétérinaire obtenu en 1987
Exerçant 30 place de la République, 60800 CREPY-EN-VALOIS

ARTICLE 2 : Le présent arrêté annule et remplace le précédent arrêté du 17 juin 2009.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, le directeur départemental des services vétérinaires sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture et adressée aux inscrits de la liste ainsi qu'au président de l'ordre des vétérinaires.

Fait à Beauvais, le 01 OCT. 2009

Pour le préfet
et par délégation,
le secrétaire général


Patricia WILLAERT